



COLLOQUE

Penser la loi

1^{ère} conférence :

LUNDI 30 SEPTEMBRE 2024

20h30 | SALLE DE CONFÉRENCE RICHELIEU

La Déclaration de 1789 affirme : "La loi est l'expression de la volonté générale". Cette vision particulière et située de la loi est le résultat d'une Histoire et d'une certaine conception du droit.

À travers sept soirées, réunissant chacune deux intervenants autour d'un thème, seront retracées quelques histoires pour éclairer notre rapport actuel au droit et à la loi.

Première conférence du cycle :

"La loi grecque et romaine". De la définition que l'on peut en donner et du rapport particulier que les grecs et romains de l'Antiquité entretenaient avec la "Loi".

Intervenants :

- **Christophe Camby**, docteur en droit, chercheur associé au Centre d'Histoire du droit de l'université Rennes 1, chargé de cours à l'ICES.
- **Olivier Descamps**, professeur d'Histoire du droit à l'université Paris Panthéon Assas.

 ICES
—
CRICES

Salle de conférences Richelieu - Entrée libre
17 bd des Belges - La Roche-sur-Yon

Colloque

« Penser la loi »

Cycle de sept conférences (2024-2025)
(de 20h30 à 22h, salle Richelieu)

Lundi 30 septembre : « La loi grecque et romaine »

Lundi 14 octobre : « La loi en common law »

Lundi 18 novembre : « La loi canonique et la loi naturelle »

Lundi 20 janvier : « La loi médiévale »

Lundi 10 février : « La loi hébraïque et islamique »

Lundi 17 mars : « La loi depuis la Révolution »

Lundi 31 mars : « La loi aujourd'hui et demain »

En couverture : "Allégorie de la justice - Themis" – Marcello Bacciarelli (1731–1818)
Musée national de Varsovie

Entrée libre - bit.ly/ICES-Colloque-Inscription

Contact CRICES : colloques@ices.fr